

FAURECIA SE

Assemblée générale du 30 mai 2023

REPONSES AUX QUESTIONS ECRITES D'ACTIONNAIRES

Question de Madame Yutong LI, actionnaire individuelle :

Nous savons que l'entreprise a deux moyens de restituer les bénéfices aux actionnaires : les dividendes et les rachats d'actions. J'ai remarqué que votre entreprise a été très active dans l'utilisation des rachats d'actions au cours des dernières années. Ainsi, j'aimerais savoir pourquoi vous avez fait le rachat d'action plutôt que de distribuer seulement les dividendes ? quel sont les intérêts pour vous de racheter votre propre action ? Et quel sont les différences pour vous entre le rachat et le dividende. En outre, quels sont les critères sur lesquels vous vous basez pour effectuer cette répartition entre les rachats d'actions et les dividendes ? Je suis consciente que vous avez un plan d'actionnariat salarié, mais pourriez-vous me donner des raisons autres que celles-ci, s'il vous plaît, car j'ai constaté qu'il y avait un écart important entre votre programme de rachat d'actions et les besoins du plan d'actionnariat salarié.

Réponse :

A ce jour, le seul mode de redistribution des bénéfices à nos actionnaires a été le versement de dividendes.

La société est attachée à appliquer une politique de distribution de dividendes équilibrée permettant à la fois la rémunération des actionnaires, le financement de sa croissance et la poursuite de son désendettement. L'historique des dividendes versés aux actionnaires, ainsi que la politique de distribution figurent dans le Document d'enregistrement universel 2022, page 454.

Compte tenu de la priorité actuelle absolue d'accélérer le désendettement du Groupe à court terme, consécutivement à l'acquisition d'une participation majoritaire dans HELLA début 2022 et dans un contexte macro-économique tendu, le Conseil d'administration a décidé de ne pas proposer de versement de dividendes au titre des exercices 2021 et 2022.

Nous proposons néanmoins chaque année à l'assemblée générale d'autoriser la mise en œuvre d'un programme de rachat d'actions.

Ce programme est utilisé pour la mise en œuvre du contrat de liquidité mis en place depuis 2019 et dont les objectifs sont ceux prévus par la réglementation applicable et conformes aux pratiques de marché admises par l'Autorité des Marchés Financiers.

Il peut également être utilisé pour d'autres objectifs qui, ainsi que le contrat de liquidité, sont détaillés dans le Document d'enregistrement universel 2022, pages 450 et 451.

Au cours des trois derniers exercices, les rachats d'actions sont uniquement intervenus lors de l'attribution d'actions de performance et lors de la mise en œuvre du plan d'actionnariat salarié Faur'ESO en 2021. En effet, les rachats d'actions n'ont pas été utilisés comme moyen de rémunérer les actionnaires de la société, mais uniquement afin de neutraliser la dilution résultant de l'émission d'actions nouvelles dans le cadre de plans d'actionnariat salariés ou de programmes d'attributions gratuites d'actions. Le détail des opérations réalisées par Faurecia sur ses propres actions en 2022 est fourni dans le Document d'enregistrement universel 2022, pages 450 et 451.

Questions de Monsieur Achour REZZIK, actionnaire individuel :

1. ***Fidèle actionnaire de la société FAURECIA, aujourd'hui plutôt écœuré par le comportement des dirigeants. En 2020, je vous avais interrogé sur la suppression du dividende au titre de 2019. Vous aviez répondu que c'était exceptionnel, en raison de la crise sanitaire, afin de préserver la trésorerie. Au titre de 2020, le montant du coupon a été réduit par rapport à 2018. Et en 2021 et 2022, vous avez fait de l'exception une règle.***

Comment voulez-vous que l'investisseur particulier ait confiance en des personnes comme vous ? Précision faite que le dividende est un élément déterminant dans la décision d'investissement dans telle ou telle entreprise surtout lorsque, comme c'est le cas sur FAURECIA, la valorisation du capital de l'actionnaire individuel est très hypothétique et aléatoire.

Pouvez-vous enfin fixer et annoncer de manière sérieuse et prévisible une politique de rémunération de l'actionnaire, que vous aviez d'ailleurs promise il y a quelques années sans avoir tenu votre engagement ? On aimerait que vous le fassiez avec la même minutie et l'état d'esprit que ceux que vous mettez pour établir vos propres rémunérations.

Réponse :

Merci de votre fidélité d'actionnaire et nous écoutons avec respect le mécontentement que vous exprimez et qui nous permet d'apporter les éléments de réponse suivants :

- **Entre 2015 et 2019, au titre des années 2014 à 2018**, nous avons continuellement fait progresser le dividende de 0.35 euros à 1.25 euros.
- **Sur la suppression du dividende en 2020, au titre de 2019**, la situation exceptionnelle alors évoquée était la crise du Covid, qui avait mis à l'arrêt quasiment complet la production automobile sur une grande partie du 2^{ème} trimestre 2020. Il s'agissait, vous en conviendrez, d'une situation historique sans

précédent : la production automobile a été en baisse de 60 % en Europe par rapport au 2^{ème} trimestre 2019 et de 70 % en Amérique du Nord. Comme beaucoup d'entreprises, nous avons alors pris une série de mesures exceptionnelles, parmi lesquelles la suppression du dividende, qui nous permettaient de protéger la liquidité financière de votre Société et de passer le cap de cette situation historique.

- **En 2021, au titre de 2020**, dans un contexte de marché automobile encore convalescent de la crise Covid et déjà sévèrement impacté par la pénurie de semi-conducteurs, **nous avons repris le paiement d'un dividende de 1 euro**.
- En août 2021, nous avons annoncé un projet d'acquisition stratégique majeur pour votre Société, le projet d'acquisition de HELLA, dont nous avons finalisé, fin janvier 2022, l'acquisition de 82 % des titres pour un investissement total de 5,4 milliards d'euros dont 4,9 milliards d'euros en cash.
- Ce que nul n'avait prévu et ne pouvait prévoir est le déclenchement de la guerre en Ukraine, quelque 20 jours après la finalisation de cet investissement majeur, avec toutes les conséquences en cascade que vous connaissez :
 - baisse de la production automobile en Europe, notre premier marché mondial, de près de 20 % au 1^{er} trimestre 2022 par rapport au 1^{er} trimestre 2021,
 - pénurie aggravée et renchérissement des matières premières,
 - crise et envol des prix de l'énergie,
 - fermeture temporaire des marchés de financement,
 - retour de l'inflation accompagnée de politiques monétaires restrictives menant à une forte remontée des taux d'intérêt...
- Ici, aussi, il n'est pas trop fort de parler de situation historique et cela dans un contexte où votre Société venait de s'endetter fortement pour une acquisition majeure, dont l'intérêt stratégique est indubitable et n'est aucunement remis en cause.
- Dans ce contexte tendu et face à cette conjonction de circonstances qui nous est propre, nous avons pris, une nouvelle fois, toutes les mesures nécessaires pour protéger votre Société au mieux de ses intérêts :
 - nous avons concentré tous nos efforts pour mener à bien le refinancement du prêt relais qui nous avait été accordé pour financer l'acquisition d'une participation majoritaire dans HELLA : cela a été réalisé tout au long de l'année 2022 et début 2023 dans des conditions de marché extrêmement difficiles et les équipes financières de votre Société doivent en être félicitées,
 - nous avons décidé d'accélérer le désendettement du Groupe avec l'annonce d'un programme de cessions d'actifs non stratégiques d'un milliard d'euros d'ici fin 2023 : ce programme est intégralement finalisé à ce jour et l'encaissement total d'un milliard d'euros sera bien réalisé d'ici la fin de l'année,
 - enfin, dès sa réunion du 25 avril 2022, le Conseil d'administration de votre Société a décidé exceptionnellement, de ne pas proposer à l'assemblée générale 2022 **le paiement d'un dividende, au titre de 2021**,

afin de contribuer davantage à l'accroissement de la flexibilité financière de votre Société.

- Dans le nouvel environnement macro-économique engendré par la guerre en Ukraine et face à l'aversion au risque des marchés financiers, notamment vis-à-vis de sociétés endettées dans des secteurs industriels plus touchés, il est absolument prioritaire de mettre en œuvre toutes les mesures de nature à réduire la dette de votre Société et à « dé-risquer » son profil financier.
- C'est toujours dans ce sens, que le Conseil d'administration de votre Société, lors de sa réunion du 2 novembre 2022, a décidé de ne pas proposer à la prochaine assemblée générale **le paiement d'un dividende en 2023, au titre de 2022.**
- La situation décrite et le bénéfice des mesures prises se reflètent de façon évidente sur le cours de Bourse de votre Société :
 - tant que les marchés financiers étaient inquiets sur le refinancement de l'acquisition des titres HELLA ou sur le niveau de la dette élevé consécutif à cette acquisition, le cours de Faurecia a été sous une pression plus forte que celle des sociétés comparables de son secteur,
 - dès que les marchés financiers ont été rassurés sur la bonne réalisation du refinancement ou sur la bonne exécution de l'intégralité du programme de cessions d'actifs, le cours de Faurecia a enregistré un fort rebond et a surperformé les actions des sociétés comparables de son secteur.
- Nous sommes conscients que la suppression du dividende est toujours une mauvaise nouvelle pour un actionnaire et soyez persuadé que cette décision est toujours prise à regret par votre Société. Mais il s'agit avant tout de donner la priorité absolue au désendettement du Groupe et protéger ainsi la valeur de votre Société afin de contribuer à la poursuite de son développement.
- **Au-delà de ces éléments conjoncturels, votre Société, lors de la présentation de son plan POWER25, le 3 novembre dernier, a réaffirmé sa politique générale de dividende** visant à rémunérer de façon équitable ses actionnaires en leur versant un dividende qui se développera en ligne avec la croissance de l'EBITDA et de la génération de cash au fil des années. La politique générale d'allocation de la trésorerie nette du Groupe qui du cash qui a été réitérée lors du dernier *Capital Market Day* est d'allouer :
 - environ 40 % du cash généré aux dividendes aux actionnaires et aux programmes de rachat d'actions permettant d'éviter tout effet de dilution lors de l'attribution d'actions de performance,
 - environ 60 % aux besoins de votre Société, avec une priorité actuelle à la poursuite du désendettement du Groupe.

Nous espérons avoir ainsi répondu à votre demande et clarifié notre politique de dividende, à la fois sur ses aspects exceptionnels et sur ses aspects fondamentaux.

2. Hormis la forte défiance des investisseurs envers les dirigeants de la société FAURECIA quant à leur stratégie et leurs résultats, voyez-vous d'autres raisons sérieuses au gigantesque différentiel de valorisation entre FORVIA (FAURECIA + HELLA) et VALEO qui a même une capitalisation supérieure ?

Réponse :

La capitalisation boursière seule ne reflète pas la valorisation de votre Société.

Par valorisation, nous parlons bien de valeur d'entreprise, c'est-à-dire la capitalisation boursière + la dette nette.

La valeur d'entreprise de votre Société calculée en prenant la capitalisation boursière à la clôture du 23 mai dernier + la dernière dette nette communiquée au 31 décembre dernier ressort à 12 milliards d'euros contre près de 8,7 milliards d'euros pour Valeo et près de 4 milliards d'euros pour Plastic Omnium (nous nous limitons, pour la simplicité du discours, à nos deux concurrents cotés français dans le secteur des équipementiers automobiles).

Cette valeur d'entreprise comparée au chiffre d'affaires 2022 est de 48 % pour votre Société contre 43 % pour Valeo et 47 % pour Plastic Omnium.

Comparée à l'EBITDA généré en 2022, elle représente un multiple de 4,0x pour votre Société contre 3,6x pour Valeo, que vous citez en référence, et 4,6x pour Plastic Omnium.

Enfin, nos multiples de valeur d'entreprise par rapport au résultat opérationnel ou à l'EBITDA attendus sur les 12 prochains mois, comparés avec les principaux équipementiers automobiles européens (source : Factset) sont en ligne avec cet échantillon.